



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2022_20102_0011

A Marseille, le 02/09/2022

Direction de l'Éducation

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Consultation n°2022_20102_0011 : HÉBERGEMENT & MAINTENANCE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (E.N.T) DES ÉCOLES PRIMAIRES DE MARSEILLE

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 3, posée le 30/08/2022 :

1/ Solution

Dans le cadre de la réponse à la première question posée, vous indiquez que le marché était ouvert à la concurrence. Dans la seconde réponse, vous indiquez néanmoins la nécessité, pour le nouveau titulaire, de se rapprocher du "prestataire actuel" pour trouver un «accord technique, administratif». Est-ce à dire que vous souhaitez maintenir la solution technique actuelle et que vous êtes ouverts vis-à-vis du prestataire qui réalisera donc les prestations (pilotage, maintenance, exploitation, ...etc.), ou est-ce que vous êtes ouverts à une nouvelle plateforme logicielle? (avec reprise éventuelle des données des utilisateurs).

2/ Volumétrie

Dans le cadre du CCTP, vous faites références

à 51.200 utilisateurs actifs ayant totalisé 267.220 connexions sur l'année scolaire 2020-2021 (soit environ 6 connexions par utilisateur actif, ce qui semble étonnant). Le chiffre de 197.000 utilisateurs est également évoqué

plus bas. Et le nombre d'écoles utilisatrices est de 312. Dans le même temps, vous évoquez un budget maximum de 20.000 € HT par an pour le poste 4 (sauf erreur, seul poste disponible), ce qui nous semble en décalage avec le périmètre. Afin de dimensionner au mieux la prestation, pourriez-vous s'il vous plaît nous confirmer: -le nombre d'élèves chargés -le nombre d'élèves actifs -le nombre de connexions annuelles.

Réponse 3, transmise le 02/09/2022 :

La Ville de Marseille est ouverte à toute proposition, y compris une nouvelle plateforme logicielle sous réserve que les conditions suivantes soient respectées :

- 1°) Pas d'interruption de service pour les élèves et enseignants
- 2°) L'ensemble de données puissent être récupérées sur la nouvelle plateforme logicielle
- 3°) Les enseignants bénéficient d'une formation et d'un accompagnement à cette nouvelle plateforme logicielle.

Concernant le poste n°4 , ce poste concerne les évolutions fonctionnelles de l'ENT et n'est donc pas lié aux nombre d'élèves actifs et de connexions.

Concernant la volumétrie nous confirmons les chiffres figurant dans le CCTP.

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 08/09/2022.à 16h00 est maintenue.